Brève description de la procédure

Le patient est assis ou allongé confortablement dans un fauteuil. Pour enregistrer les potentiels électriques produits par le cerveau (EEG ou électroencéphalogramme), un bonnet en toile équipé de 19 électrodes est placé sur la tête. Un gel conducteur est placé entre chaque électrode et le cuir chevelu. Une électrode est placée sur le lobule de l'oreille et sert de référence Deux électrodes supplémentaires sont placées, l'une sur le front. l'autre sur la joue et servent à détecter les mouvements involontaires des veux (EOG ou électro-oculogramme). Pour augmenter la conductivité de la peau. elle est préalablement dégraissée avec un peu d'éther.

Un faisceau de lumière infrarouge est dirigé vers le dos de la main ou du pied durant un très court laps de temps (habituellement 50 millisecondes). Cette stimulation thermique est répétée 40 à 60 fois avec un intervalle d'une dizaine de secondes. Avant l'envoi de chaque stimulus, le patient est averti par l'examinateur à l'aide d'un signal sonore. Avec la main libre,

le patient doit, aussi rapidement que possible, appuyer sur un bouton dès qu'il perçoit le stimulus.

Modalités de préparation

Habituellement aucune.

Durée de l'examen

1 heure à 1 heure 30.

Inconvénients

Le stimulus peut exceptionnellement provoquer un léger érythème de la peau (rougeur superficielle comme un coup de soleil) sur une surface de quelques mm². Cet érythème disparaît spontanément en quelques jours.

Risques potentiels

Aucun.

Recommandations

Il est recommandé d'apporter un peigne et un essuie.

POTENTIELS CEREBRAUX EVOQUES PAR STIMULATIONS THERMIQUES LASER